

Fréquentations et noces à Saint-Maurice

Maurice Joncas

Volume 52, numéro 1 (182), mars–juin 2015

Amour et mariage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73459ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Joncas, M. (2015). Fréquentations et noces à Saint-Maurice. *Magazine Gaspésie*, 52(1), 15–18.

Fréquentations et noces à Saint-Maurice

L'auteur fait revivre le bon vieux temps des fréquentations et des noces qui se déroulaient à la maison à Saint-Maurice-de-L'Échouerie*.

◆ **Maurice Joncas**

Gaspé



Le village de Saint-Maurice-de-l'Échouerie, vers 1940.

Photo : Hedley V. Henderson, Musée de la Gaspésie, Fonds Cornélius Brotherton, P141/1/5/49/4.

Quand venait le grand moment des fréquentations, la permission de sortir à l'extérieur de la maison n'était donnée qu'occasionnellement et devait se faire en compagnie d'un chaperon, ordinairement le frère ou la sœur.

Les fréquentations se déroulaient à la cuisine

Puis lorsque la veillée s'effectuait à la maison, les fréquentations se déroulaient à la cuisine, en compagnie des parents. Lorsque le père remontait le cadran, le timide prétendant devait se retirer.

Écoutons, à ce sujet, un couple pionnier de la paroisse. Il s'agit d'Émilien Jalbert, fils de Martial, et d'Adeline Savage, fille de William, tous deux de Petit-Cap. Mariés le 21 avril 1924, ils devaient élever une famille de 10 enfants.

Avant de se fréquenter, ils se connaissaient depuis longtemps, car ils

avaient été élevés ensemble. Voici ce qu'en dit Mme Adeline Savage.

« Je me souviens qu'Émilien avait une peur bleue des chiens. Il a commencé à me fréquenter durant le mois d'octobre. La première fois qu'il est venu me voir, c'est le cas de le dire qu'il était mort de peur, car on avait un gros chien.

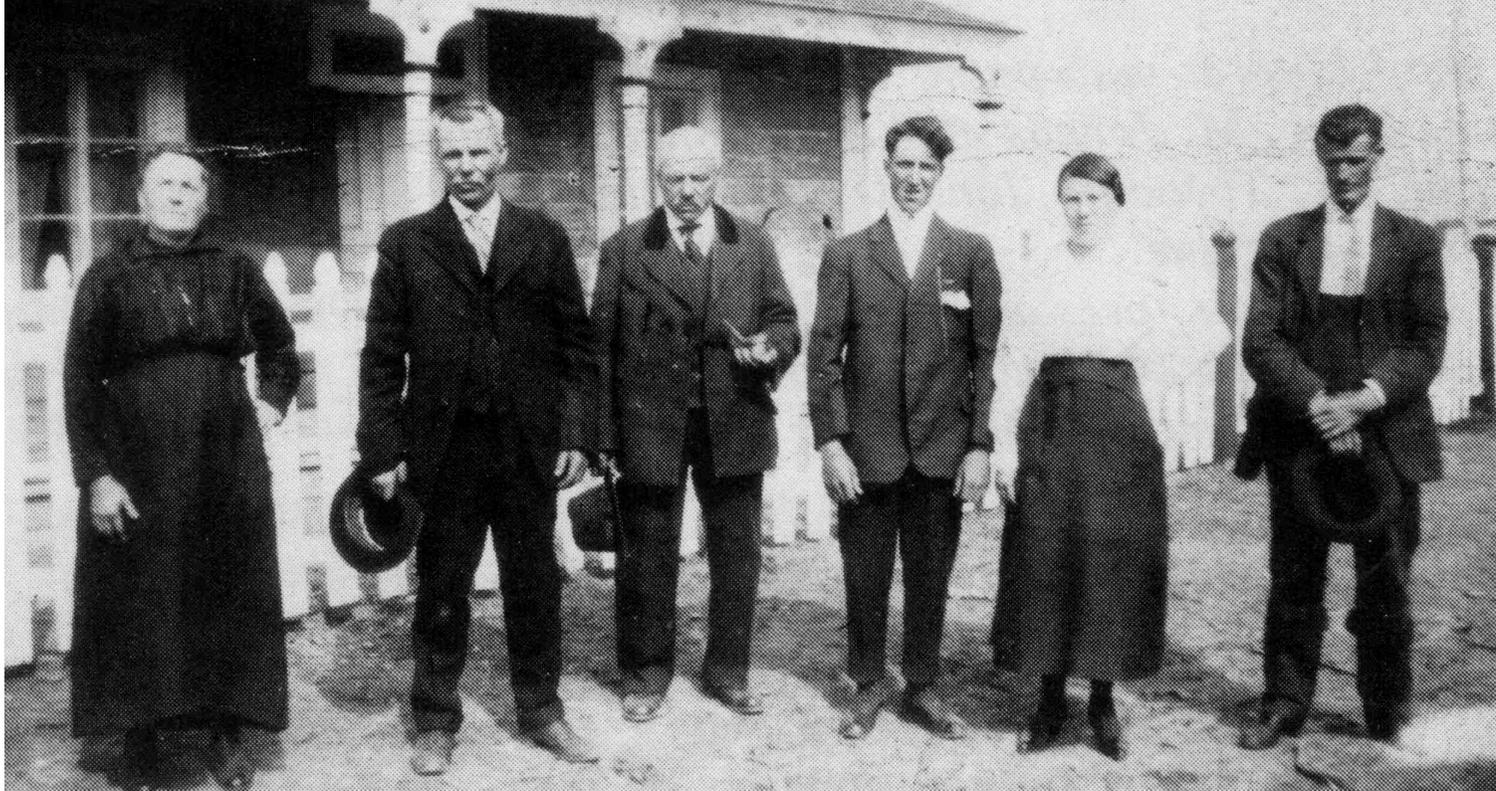
Il arrivait pour veiller vers sept heures. Quand il y avait de la visite à la maison, on avait alors le droit de veiller au salon. Mais la plupart du temps, les fréquentations se faisaient à la cuisine et ma mère ne se couchait pas. Elle veillait avec nous et tricotait. Émilien ne m'a jamais écrit des lettres d'amour, car nous vivions dans le même village. Il venait à la maison le samedi et le dimanche. Vers les derniers temps, il me courtisait aussi le jeudi. Mais jamais il ne venait les mauvaises soirées, car on disait alors que s'il venait le vendredi, c'était un jaloux de nature. Vers onze heures du soir, il s'en retournait chez lui.

Mon meilleur souvenir, c'est lorsque mon futur mari et moi sommes allés à Rivière-au-Renard dans sa toute nouvelle automobile. Mais l'auto ne voulait pas monter la côte de Petite-Rivière-au-Renard. Alors je dus débarquer et pousser. »

« Les noces durèrent une semaine »

« Après être sortis ensemble durant six mois, nous nous sommes mariés le 21 avril 1924. Les noces durèrent une semaine. Le repas de noces se fit chez mon père, monsieur William Savage et chez le père d'Émilien, monsieur Martial Jalbert. On dansa et on chanta toute la semaine... »

Madame Émilien Jalbert continue en nous confiant que plusieurs épreuves ont jalonné leur vie matrimoniale, entre autres, la mort de leurs trois derniers enfants dont deux décédèrent en l'espace d'un mois. Ils subirent aussi un grave accident d'auto qui lui laissa des séquelles aux deux genoux.



Les parents de la mariée, Pauline Joncas et José Laflamme; le grand-père, Alfred Joncas; les nouveaux époux, Rodolphe Coulombe et Yvonne Laflamme et le père du marié, Adélarde Coulombe, 25 mai 1920.

Photo : collection Maurice Joncas.

Monsieur Émilien Jalbert est décédé le 16 mai 1988, âgé de 91 ans et neuf mois et son épouse, madame Adeline Savage, le 24 septembre 1987.

Comme on le voit, les fréquentations à cette époque ne s'éternisaient pas. Il fallait que l'on prenne conscience de l'énorme importance de l'échéancier du temps, dans un pays rude et où il fallait quotidiennement acquérir le droit d'y vivre.

Le trousseau des jeunes filles

Mais que contenait le trousseau que les jeunes filles apportaient en dot, alors qu'elles étaient âgées d'environ 15 ou 16 ans, à leur mariage ?

Il était composé surtout de couvertures faites à la main avec des retailles de coton ou d'étoffe que l'on chaînait ensuite avec du fil à broder ou à tisser. Les draps étaient fabriqués en coton écriu ou encore avec des sacs de farine ou de sucre en coton et blanchis, de même que les taies d'oreiller et les nappes qu'elles prenaient soin de broder avec de la « flâse », une espèce de soie floche ou de filasse, ou encore du fil à broder. Les femmes les plus habiles pouvaient aussi tisser le matériel nécessaire, surtout pour les nappes.

On dansait, on chantait, on prenait un « p'tit coup »

De leur côté, les garçons possédaient leur propre maison. La veille de la noce, on divertissait la mariée chez elle. On dansait, on chantait, on prenait un « p'tit coup », habituellement du « St-Pierre », quelques fois de la « baboche », une sorte d'alcool ou alcool frelaté ou encore du vin domestique. Les repas de noce étaient cuisinés et préparés d'avance à la maison et se composaient surtout de ragoûts de pattes de cochon, de rôtis de porc ou de bœuf, de tourtières, de tartes de toutes sortes et de gâteaux.

Le jour du mariage arrivé, on décorait les chevaux. On plaçait des pompons de laine rouge et des grelots aux attelages, surtout si le mariage se faisait en hiver. Dès que la cérémonie religieuse était terminée, c'était le retour à la maison de la mariée. Et pour signaler l'arrivée des nouveaux époux, quoi de mieux qu'une salve de coups de fusil.

Dans la cuisine, de grandes tables étaient installées avec des bancs et des chaises.

Les femmes de l'époque étaient toutes d'excellentes cuisinières. Il ne

manquait rien sur la table de nocces. Tous les invités se régalaient et durant l'après-midi, on dansait et on chantait jusqu'au souper et la veillée se prolongeait assez tard dans la nuit. La plupart des mariés couchaient alors à la demeure paternelle.

Durant les festivités du mariage et des nocces, c'était pour certaines personnes, l'occasion rêvée pour exercer leurs dons de chantres.

Voici deux extraits de chansons. La première prouve sans doute fort bien que les chansons du peuple ne savent jamais mentir. On la chantait volontiers au cours des réjouissances nuptiales d'antan. Cet extrait se veut une invitation au respect d'une valeur essentielle au mariage qu'est la fidélité.

*Tu ne dois aimer
Que ta chère femme,
Que Dieu t'a donnée
Pour fidèle compagne ;
Tu dois toujours éviter
Celle qui pourrait te charmer.
Tu fus pour moi l'exemple de vertu,*



Les invités au mariage de Rodolphe Coulombe et Yvonne Laflamme. Au centre, Alfred Joncas, 25 mai 1920.
Photo : collection Maurice Joncas.

La seconde chanson, recueillie par Joseph Joncas et chantée par Gédéon Denis de Petit-Cap, montre bien la lourde perte au sein d'une famille et ce que représente pour une sœur le départ d'une fille pour le mariage.

C'est aujourd'hui les noces de ma sœur

*Et toi ma sœur qui est si bonne et tendre,
Tu fus pour moi l'exemple de vertu,
En ce grand jour enfin tu m'abandonnes
À ton travail, je ne te verrai plus.
Moi qui chantais et riais tout à l'heure
(Bis)
C'est aujourd'hui les noces de ma sœur (Bis)
J'ai essayé ton blanc voile de dentelle,*

*Ah ! oui vraiment, il me faisait très bien,
Un jour viendra où je serai la mariée,
Chacun fera des vœux pour mon bonheur,
Mais aujourd'hui, je suis presque oubliée, (Bis)
C'est aujourd'hui les noces de ma sœur (Bis)*

*Voici tes gants et ta chape joyeuse,
Ta robe blanche et les nœuds de ruban.
Et sur ta tête, ta couronne joyeuse,
Au bal ce soir fera un heureux choix
En attendant, répétons tous ensemble (Bis)
C'est aujourd'hui les noces de ma sœur (Bis)*

Le lendemain, la noce se continuait chez le père du marié. Cela continuait ainsi durant une semaine.

Puis chacun redevenait plus sérieux et reprenait le travail quotidien. À ce moment-là, ces quelques jours de festivités et de vacances venaient apporter des joies sereines et limpides dans l'horaire de travail ardu de nos ancêtres, où le mot d'ordre était simple : travail constant et foi profonde en Dieu. ♦

- À lire au www.museedelagaspesie.ca un texte d'Alma Pelletier-Joncas, mère de l'auteur, sur ses fréquentations et son mariage, tiré de *Journal de ma vie*, qu'elle rédigea à différentes étapes de sa vie et qu'elle termina en janvier 1964.

* Extraits de Maurice Joncas, *St-Maurice de L'Échouerie. 70 ans d'histoire...*, St-Maurice, 1985, p. 351-357.

Dr MARC FOURNIER O.D. F.A.A.O.
OPTOMÉTRISTE

145-A, boul. Renard Ouest
Gaspé (Québec) G4X 5B1

Tél.: 418 269-3177
Fax : 418 269-5382

Bijouterie Dary Est.

Service de réparation sur place

109, rue de la Reine,
Gaspé, Qc G4X 1T5
Tél./télé.: 418 368-1212